



Rapport Moral 2013

Pour son 19^{ème} exercice social, Neptune a continué sa mission de lutte contre l'exclusion par un emploi rémunéré dans le cadre de l'activité de collecte et de cession de biens mobiliers. Nous avons trois chantiers de réinsertion à Montreuil et un autre à Paris.

1- Le personnel.

Neptune a employé en 2013 94 personnes dont :

- 80 contrats aidés
- 14 contrats classiques.

- Les contrats aidés

Neptune recourt aux services de Pôle emploi pour nous présenter ou valider des candidats à l'emploi éligibles aux contrats aidés, et à la Direccte qui est chargée de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle dans le département et à ce titre distribue les subventions liées aux chantiers d'insertion.

Neptune a été confrontée à des procédures administratives de plus en plus complexes qui freinent l'approche personnelle des personnes en insertion. En outre, et encore plus grave dans le contexte de l'emploi dans la région parisienne, sur les 104 postes qui sont reconnus à Neptune par la Direccte, seulement 80 ont été pourvus. Toutefois nous ne pouvons que nous féliciter de l'amélioration de nos rapports avec Pôle Emploi Montreuil résultats d'efforts réciproques des deux organisations.

En outre, fin décembre 2013, malgré les très bons résultats de réinsertion de ce chantier nous avons été contraints d'arrêter le chantier de Paris, l'agrément de la Direccte 75 n'ayant pas été renouvelé.

Dans un environnement économique et social très dégradé, les résultats de réinsertion en nombre de sorties positives s'élève à 36 contre 48 en 2012.

Nous avons initié une démarche vis-à-vis d'entreprises susceptibles de proposer un emploi pérenne à notre personnel en fin de réinsertion : les fruits seront connus dans la durée.

- Les contrats classiques

Pour faire fonctionner Neptune nous avons développé depuis deux ans le « noyau » qui est passé de 7,5 à 14 personnes en 2013. Ce personnel est financé à hauteur de 52% par les dons privés et les fondations que nous avons sollicitées.

- Les TIG. Le tribunal de Bobigny continue à nous faire confiance pour prendre en charge le suivi des personnes dont la condamnation à une courte peine est remplacée par un travail d'intérêt général. Neptune a suivi 86 TIG en moyenne en 2013.
- Neptune ne pourrait fonctionner sans les 40 bénévoles toujours fidèles au poste. Nous les en remercions.

2- L'outil de travail

- Les locaux situés à Montreuil

Neptune a mené à bien des travaux de sécurité des personnes au 32 boulevard Vaillant Couturier : renouvellement des trappes de désenfumage du bâtiment (financement de la fondation Bnp Paribas) et mise en conformité de la sécurité électrique.

La cuisine a été raccordée au gaz sur un financement partiel de la Direccte 93 qui nous dispensera de la manutention de bonbonnes.

La sécurité des biens est un sujet lourd car nos bâtiments sont régulièrement visités par des intrus. En 2013 nous déplorons 5 vols d'objets et de liquidités en attente de dépôt à la banque.

- Les véhicules

Neptune a poursuivi la modernisation de la flotte par le remplacement du Paris Dakar (298.000Km) par Le Péric financé par un don de la fondation Antillys.

- Equipement bureautique de trois postes de travail sur un don de BNP Paribas.

3- Démarche dons et fondations.

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre rapport 2012, Neptune a mis en œuvre une politique très systématique de recherches de dons auprès des personnes physiques et des fondations d'entreprises.

Les dons privés collectés auprès de 144 donateurs se sont élevés à 145.941€ contre 73.480€ en 2012.

Les fondations d'entreprises participent à hauteur de 144.000€ (3 fondations) au financement de postes de travail et de 27.000€ aux investissements (2 fondations).

Nous tenons à exprimer notre gratitude à nos généreux donateurs qui ont permis à Neptune de poursuivre son action.

4- La notoriété.

Pour se développer, Neptune doit améliorer sa notoriété. C'est pourquoi un nouveau site internet a été ouvert en 2012. En outre, Neptune développe toutes les opportunités qui se présentent pour se faire connaître (ainsi le club d'actionnaires de Vinci a tenu une réunion dans nos locaux) ou obtenir que de grandes écoles (Centrale Paris, HEC) nous envoient en

stages des étudiants. Enfin, Neptune participe désormais au forum des associations de Montreuil.

5- Banque Alimentaire.

Depuis de nombreuses années, Neptune développe une activité Banque Alimentaire dont bénéficient au total environ 500 personnes par jour sous forme de colis repas le soir et de repas à midi. Ceci est possible grâce aux contrats avec les grandes surfaces locales Auchan, Carrefour, G 20...qui chaque jour reçoivent notre camion frigorifique. Nous les remercions pour cette magnifique action de solidarité.

Enfin lors de la collecte annuelle de novembre nous avons reçu 27 tonnes de produits d'épicerie sèche qui seront distribuées jusqu'à l'automne 2014.

6- Résultat 2013

En 2013, Neptune a réussi à redresser sa situation financière en retrouvant une situation bénéficiaire après deux exercices 2011 et 2012 en fortes pertes. Le rapport du trésorier détaille les chiffres de l'exercice.

Nous déplorons et contestons formellement le redressement de l'Urssaf (26.160. €) notifié en septembre 2013 sur notre activité banque alimentaire au titre de repas sur place à Montreuil pour les exercices 2010 à 2012. Nous avons néanmoins, par prudence, provisionné ce risque en totalité.

Au 31 décembre, la situation bilancielle est saine avec une trésorerie positive dont le niveau a été gonflé par des versements dans le courant du dernier trimestre de subventions et d'aides de fondations qui seront consommées en 2014.

7- Perspectives 2014.

2014 est l'année du 20ième anniversaire de Neptune. Notre association est fière de la longévité de son action qui confirme son utilité pour prendre en charge les exclus de la société et son ancrage dans le tissu social du département de la Seine Saint Denis. Neptune fêtera son anniversaire en juin dans la salle des fêtes mise à sa disposition par la mairie de Montreuil.

Le budget 2014 devrait être proche de l'équilibre. Nous anticipons une baisse des subventions publiques qui devrait être compensée par des cessions de mobilier et des prestations de services en hausse et par une campagne de dons active auprès des particuliers et des fondations.

Toutefois, s'il s'avérait que la position de l'Urssaf était maintenue, Neptune serait handicapé par cette progression des charges que nous aurons du mal à financer. .

L'année 2014 sera une année de transition concernant les modalités des contrats d'insertion, avec un changement de système au 1^{er} juillet : les nouvelles dispositions qui ne sont pas

encore complètement arrêtées devraient maintenir le remboursement à 105% du salaire brut pour les chantiers d'insertion, avec des durées peut-être un peu plus flexibles que le régime antérieur qui s'était resserré ces derniers temps, mais avec l'introduction d'une certaine modulation du taux de remboursement en fonction des résultats de retour à l'emploi dont l'application est un peu floue.

8- Evolution du bureau.

Monsieur Francis Bouvier notre trésorier de 2011 à 2013 a pris une nouvelle orientation professionnelle qui ne lui laissait plus assez de temps pour continuer à se consacrer à Neptune, et a donc démissionné. Nous le remercions pour son action déterminante dans la mise à niveau de l'organisation comptable et la tenue rigoureuse des comptes de Neptune. Le bureau a accueilli, en juin 2013, Monsieur Eric Fabry (ancien secrétaire général d'un grand cabinet d'avocats français) pour lui succéder. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Les résultats de l'exercice 2013 n'auraient pas pu être obtenus sans l'engagement et le dévouement de Madame Raymonde Chabanon et de son équipe que nous remercions chaleureusement.

Rapport financier 2013

L'exercice 2013 se clôture sur un **EXCEDENT COMPTABLE** de 34 743 € , en nette amélioration par rapport aux exercices précédents qui avaient enregistré un déficit important : -158 657 € en 2012 et - 115 994 € en 2011 .

Ce résultat a été obtenu grâce à un **EXCEDENT D' EXPLOITATION** de 8 444 € dû à des produits d' exploitation en hausse de 6,9 % et des charges en très légère baisse : - 0,2%

- **Produits d' exploitation**: 2 131 769 € au lieu de 1 993 184 € en 2012

1/**Ventes et prestations de service** :618 550 € contre 622 346€ en 2012 (-0,62 %)

Les cessions directes (261 845 €) et les débarras (61 492 €) sont en augmentation , contrairement aux relogements (265 336 €) aux transferts sociaux (19 590 €) et aux locations diverses (10 287 €) .

2 /subventions publiques : 177 863 € en progression de 28 % sur 2012

Cette augmentation a pour origine principalement les subventions versées par la Direccte 93 (12 500 € au lieu de 0 en 2012) et par la Région Ile de France

(50 280€ contre 35 140 € en 2012) .

-3/dons : 292 298 € venant de 208 500 € en 2012 (+ 40 %) .

Cette très forte augmentation a été obtenue grâce :

- à la très grande générosité de quelques donateurs privés(80 000 €) .
- aux sommes reçues de mécènes (un total de 144 000€ de la part de trois fondations)
- à des campagnes de collecte de dons intenses auprès des particuliers (68 298 €) .

-4/aides publiques liées aux contrats d'insertion : 992 443 € au lieu de 1014 184 en 2012 (- 2,1%) .

La diminution de l' effectif des contrats aidés, observée en 2012 s' est poursuivie en 2013 . En conséquence , les sommes reçues en 2013 au titre de ce financement public sont en baisse .

-5/autre produits : 50 325 € au lieu de 8 909 € en 2012

Cette hausse provient essentiellement de deux reprises de provision , l' une au titre

d' un départ à la retraite (17 500 €) , l' autre au titre d' un litige (17 161 €) et d' un transfert de charges de personnel lié à l' aménagement d' un camion (12 342 €) .

- Charges d'exploitation : 2 123 325 € au lieu de 2 128 268 € en 2012

1/ charges de personnel : 1 587 354€ contre 1 609 520 € en 2012 (- 1,4 %)

Les charges de personnel sont en petite baisse par rapport à 2012 en raison de la diminution en 2013 de l' effectif moyen des contrats aidés (80 au lieu de 86 en 2012) et malgré un renforcement de l'

effectif moyen des permanents(13,5 au lieu de 11 en 2012) Au mois de décembre 2013 , la suppression du chantier d'insertion Paris par la Direccte Paris a eu pour conséquence une baisse sensible des contrats aidés (67) .

2/ **autres charges d'exploitation : 535 971 €** au lieu de 518 748 € en 2012 (+3,3%)

Cette hausse s'explique principalement par la dotation à la provision pour risques et charges (60 219 € au lieu de 35 500€ en 2012) .

L'EXCEDENT D'EXPLOITATION aurait atteint **51 500 €** sans les éléments qui ne sont pas liés à l'activité économique de Neptune en 2013 , à savoir des dotations à:

- provision pour litige URSSAF : 26 160 €
 - provision pour indemnité de départ à la retraite : 34 059 €
- et une reprise partielle de la provision pour charges :17 161 €

Si l'on ajoute à cet excédent d'exploitation de 51 500 € :

- l'excédent financier 2013 ;+ 5 831 €
- l'excédent exceptionnel 2013 :+ 8 468 € , déduction faite d'une subvention de 2010 passée en perte en 2012 et reçue en 2013

on obtient pour 2013 un **EXCEDENT GLOBAL D'ACTIVITE** de **65 800 €** environ

La **TRESORERIE** de l'Association a enregistré en 2013 une variation positive de 36 126 € en ligne avec l'excédent comptable .

Neptune a retrouvé en 2013 une situation financière excédentaire .Les efforts doivent être poursuivis avec constance sur les axes évoqués dans le rapport moral .
